

temps encore, contre l'emploi d'un tel moyen ; mais qu'on se reporte à l'époque où il fut mis en œuvre, qu'on le compare aux violentes persécutions subies, à ce moment même, en Europe par les catholiques, et l'on se montrera beaucoup moins sévère contre ceux qui en ont fait usage. Qu'on se garde d'oublier que la cour de Rome, que les catholiques les plus purs, que les prélats les plus austères, que Fénelon lui-même ont non seulement approuvé les libéralités de Louis XIV, mais qu'ils les ont parfois sollicitées. Un reproche plus mérité c'est celui qu'on pourrait adresser aux protestants en cette circonstance. Le nombre prodigieux de ceux d'entre eux qui furent convertis par l'argent de Pélisson, prouve assez combien peu solide était leur croyance et avec quelle extrême facilité ils en venaient à abjurer.

Tels furent les débuts de l'œuvre des conversions. *On voulait convertir, non persécuter.* Malheureusement les hérétiques fournirent eux-mêmes au pouvoir une raison très-plausible et très-légitime d'user envers eux de rigueur. Inquiets des tendances évidentes de la politique de Louis XIV, à opérer lentement et par les voies les plus douces la suppression du culte extérieur de leur religion, les calvinistes les plus opiniâtres confièrent à six directeurs, dans chaque province, le soin de régler leurs intérêts communs. Ces délégués se réunirent secrètement à Toulouse, dans le cours de l'année 1683. « Cette espèce de conspiration, dit d'Aguesseau (1), éclata enfin au mois de juillet, les assemblées des religionnaires commencèrent à Saint-Hippolyte dont on avait démoli le temple. On en tint de semblables dans les lieux du Vivarais qui avaient eu le même sort, et, peu de jours après, ce qui fit voir combien le complot était général, les protestants du Dauphiné suivirent l'exemple du Languedoc. Les catholiques, effrayés, crurent que cette entreprise était le signal d'une nouvelle guerre civile; on prit les armes des deux côtés, et le mal croissait chaque jour par les précautions mêmes que l'on prenait avec trop de précipitation pour s'en garantir. »

(1) *Mémoires du chancelier d'Aguesseau sur la vie de son père*, t. XIII des OEuvres complètes, p. 41.